



# CAPL n° 1 du 06/07/2012

## Mouvement local des Inspecteurs des Finances Publiques au 01/09/2012

### DECLARATION LIMINAIRE

En cette période de croissance du chômage, 25 000 emplois ont été supprimés depuis 2002 à la DGFIP dont 13 000 depuis 2008.

En 2011, 72 % des départs à la retraite n'auront pas été remplacés. On est bien au-delà du dogme, du 1 sur 2, prôné par l'ancien gouvernement, voire au-delà du 2 sur 3.

Là encore, un choix en apparence stupide, mais c'est au final un choix idéologique, implacable au service des milieux ultra libéraux pour qui l'Etat doit pratiquement disparaître pour empêcher toute régulation sociale...

Services Publics, Retraites, Protection Sociale, tout doit disparaître au service d'un système financier qui veut définitivement s'accaparer tous les pouvoirs, toutes les richesses et faire taire toute contestation.

A la DGFIP, avec toujours la fusion comme prétexte, c'est avec une calculette extrêmement complexe et technique (MAGERFIP et compagnie), qu'ont donc été présentées les suppressions d'emplois.

Au niveau local, on décline la même aberration avec TAGERFIP qui remplace ORE dans l'ex-filière gestion publique et TSM dans l'ex-filière fiscale.

Nos gouvernants communiquent toujours et encore sur les domaines de la fraude fiscale, du secteur public local ou de l'accueil.

Ces effets d'annonce impliqueraient des moyens en personnel plus importants. Et au lieu de ça, on supprime, on brade!

Ces suppressions, la DGFIP ne les justifie même plus par des gains de productivité. Seuls 25 % sont "expliqués" par ce biais. Pour les 75 % restants, la DGFIP demande aux directions locales de gérer l'austérité.

Les gains liés aux suppressions d'emplois ne sont en rien comparés au manque à gagner qu'induisent ces mêmes suppressions sur le contrôle fiscal, la gestion des missions de plus en plus bâclée sans parler du service public qui se réduit comme peau de chagrin.

De plus, c'est toujours notre ministère qui paie le plus lourd tribut en terme d'emplois.

Ces suppressions d'emplois ont des conséquences désastreuses pour l'exercice des missions de la DGFIP et les conditions de vie au travail des agents.

Lors des heures mensuelles d'information animées par la CGT dans tous les sites du département, un constat s'impose : les agents sont à bout, les missions ne sont plus exercées correctement.

L'ambiance se détériore : les services sont exsangues sous le poids des suppressions d'emplois, de l'empilement des réformes et des applications informatiques inadaptées et pourtant si coûteuses pour la collectivité. Par exemple le logiciel Chorus, qui devait simplifier les procédures comptables de l'Etat, a d'ores et déjà coûté 1,8 milliard d'euros et met aujourd'hui les services de la comptabilité en grandes difficultés.

On nous répond que les indicateurs sont au vert, mais personne n'est dupe, nombre de tâches pourtant essentielles ne sont plus exécutées comme elles devraient l'être, faute de moyens, et ce, dans tous les secteurs.

La modernisation n'est qu'un prétexte, c'est le sens du travail dans les services qui se perd un peu plus chaque jour.

Demain, nous serons peut-être soumis à la Prime de Fonction et de Résultat, mettant les agents en concurrence et, loin de reconnaître le travail de chacun, elle ne fera qu'engendrer de l'arbitraire.

On voit ainsi se dessiner une logique de gestion des personnels qui assimilerait les agents à des pions que l'on déplacerait au gré des carences constatées.

Depuis dix ans, nous subissons les suppressions d'emplois, les fermetures de sites, la polarisation des missions, et toute sorte de réformes de structure.

Vous entérinez la dégradation des conditions de travail, la disparition du service public. Vous portez la responsabilité de ce qui arrive et nous continuerons à combattre cette politique de destruction du service public.

La résignation ne fait pas partie de notre vocabulaire.

L'arrivée du nouveau gouvernement n'enlève pas nos craintes, nous restons inquiets par rapport aux annonces gouvernementales sur l'emploi dans la fonction publique et notamment celles concernant la DGFIP.

Pour en revenir, à la CAP de ce jour, tout d'abord, quelques éléments statistiques :

Pour la filière gestion publique, 10 collègues sur 40 ont obtenu leur premier vœu, 15 demandes sur 40 n'ont reçu aucune satisfaction. 4 collègues sont affectés d'office.

L'analyse précise et immédiate du projet de mouvement local et notre devoir de communication aux agents sont entravés pour diverses raisons :

En ce qui concerne la filière gestion publique, nous regrettons l'absence d'information relative aux demandes de mutation pour rapprochement de conjoint. En effet, aucun élément n'apparaît dans les documents fournis en consultation pour savoir si les collègues bénéficient ou pas d'une priorité pour rapprochement de conjoint ou font état d'une situation particulière.

Nous demandons également le tableau des emplois implantés et la situation des effectifs afférents comme c'est le cas pour la filière fiscale.

Concernant les affectations sur les postes en directions, nous rappelons notre attachement à les connaître lors de la CAPL comme c'est le cas aujourd'hui. Par contre nous rappelons notre opposition aux postes à profils et constatons que le critère de l'ancienneté n'a pas toujours été appliqué.

S'agissant de la filière fiscale, les élus CGT déplorent de ne pas avoir eu communication des mesures de gestion des agents (ALD, EDRA) en même temps que le projet de mouvement local.

Nous réitérons cette demande chaque année. Nous prendrons donc le temps à la pause d'examiner ces documents, qui nous ont été seulement fournis en début de CAP.

Pour toutes ces raisons les élus de cette CAPL voteront contre ce mouvement.

## **COMPTE-RENDU**

Suite à notre déclaration liminaire, le président de la CAPL a répondu que les règles ont été discutées dans des groupes de travail nationaux avec les organisations syndicales.

Le président a rappelé qu'il était fonctionnaire ainsi que le Directeur régional et qu'il ne faisait qu'appliquer ce qui est voté à l'assemblée nationale.

La direction récuse le fait de ne pas tenir compte de la situation des agents, la direction a répondu qu'elle essayait toujours de le faire.

*La CGT réaffirme la nécessité de publier les projets sur Ulysse car l'information des agents sur leur situation semble indispensable pour la transparence. La CAP doit jouer pleinement son rôle même s'il y a une publication, le projet n'étant qu'un projet et il peut y avoir des modifications.*

*La CGT rappelle que nous souhaiterions connaître dès la consultation pour la gestion publique les agents bénéficiant d'une priorité.*

#### Filière fiscale :

Le mouvement a été fait en tenant des vacances jusqu'au 1er mars 2013 et des suppressions d'emplois. 41 demandes en filière fiscale dont 35 satisfaites. 25 ont eu leurs premiers vœux.

*La CGT a demandé à ce que les lieux de stage soient connus rapidement pour les examens professionnels, les listes d'aptitudes et les inspecteurs élèves.*

La direction a répondu que ce sera donné rapidement après la CAP car ils doivent informer l'ENFIP et le service de la formation doit recenser les tuteurs disponibles.

*La CGT demande à ce que les organisations syndicales aient l'information.*

*La CGT souhaite attirer l'attention sur Tourcoing, sur les effectifs, et plus particulièrement sur le PCE amoindri avec notamment plusieurs détachements. Il y a une vraie difficulté qui nous est remontée des collègues du service.*

La direction a pris conscience de cette situation et une personne y arrive au titre des mesures de gestion (ALD). Cette remarque est bien enregistrée.

*La CGT pose la question concernant un appel de candidature des brigades FI car elles n'apparaissent pas sur leur mesure de gestion. Car nous souhaiterions évoqué des dossiers sur ce sujet.*

La direction répond qu'elle a eu au moins une personne qui a exprimé le souhait de candidater. De plus la direction attend l'arbitrage du pôle fiscal sur cette question. Un point sera fait sur ce sujet.

La CAP a examiné les situations particulières.

#### **Vote :**

Pour : Administration

Contre : CGT

Abstention : FO, Solidaires

*La CGT a posé une question sur ceux qui étaient affecté résidence SIP et qui sont nouvellement SIP. Il y a la problématique des cadres A qui géraient l'accueil.*

La direction a répondu que l'accueil n'est pas une structure et ils ont été placé auprès du SIP qui a la charge de l'accueil.

*La CGT a rappelé que dans les faits, ce ne sont pas des adjoints SIP mais des personnes qui en ont en charge l'accueil, ceux sont deux missions complètement différentes.*

Les tableaux de structure ne vont pas aussi loin.

*La CGT a souligné que c'était le cas avant.*

La direction sera prudente sur les offres à l'avenir car il y aura peut-être un départ.

*La CGT attire l'attention sur Roubaix où une personne qui avait en charge l'accueil part.*

La direction attirera l'attention du chef de SIP.

Sur l'examen des mesures de gestion (ALD, EDRA, détachement...), la CAP a examiné les situations particulières.

Filière gestion publique :

Les règles applicables au mouvement local, ont été fixées dans un mail (ancienneté, situation administrative et personnelle, caractéristiques des emplois, et expérience professionnelle).

La direction nous explique les situations particulières.

*La CGT a rappelé que nous souhaitons connaître l'affectation précise en direction, à la division par exemple.*

La direction a indiqué qu'il faudra uniformiser.

*La CGT demande le tableau des emplois avec la situation des effectifs.*

*La CGT a posé plusieurs questions sur certains postes (MPIE, DAEE, assistant de prévention).*

La direction a répondu :

- concernant le poste MPIE, une fiche de poste a été constituée et la consultation des candidats se termine. Le poste devrait être confié;
- sur le poste DAEE : il y a eu une décision de geler ce poste par M. Ratel pour éventuellement y mettre un IP;
- le poste DRFIP Immobilier assistant prévention va être pourvu.

La CAP a examiné les situations particulières.

*La CGT a rappelé la nécessité d'être informé des situations de rapprochement et des situations particulières ainsi que son opposition aux postes au profil.*

**Vote :**

Pour : Administration

Contre : CGT, FO

Abstention : Solidaires